

DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES VÉTÉRINAIRES EN ANATOMIE PATHOLOGIQUE VÉTÉRINAIRE - DESV

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION DE NANTES-ATLANTIQUE - ONIRIS
44307 NANTES

Informations pratiques

Du 01/9/2024 au 30/6/2025

- en centre : 300 heures
- en entreprise : 300 heures
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Ouvert

Pré-requis

Niveau d'entrée : Niveau 7 et 8 (Master, Doctorat, Grandes écoles, Titres ou équivalents)
Le diplôme d'études spécialisées vétérinaires peut être délivré uniquement aux titulaires d'un diplôme, titre ou certificat de vétérinaire, prévu à l'[article L. 241-2 du code rural et de la pêche maritime](#), permettant l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux en France.

Financements possibles

- France Travail
- Non renseigné

École nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique - ONIRIS

Site de la Chantrerie CS 40706

44307 Nantes

02-51-78-55-00

formation.continue@oniris-nantes.fr

<http://www.oniris-nantes.fr>

Statut: Public

Lieu de la formation

École nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique - ONIRIS

Site de la Chantrerie CS 40706

44307 Nantes

02-51-78-55-00

formation.continue@oniris-nantes.fr

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

Compétences attestées :

Les compétences attestées dans le diplôme de Diplômes d'études spécialisées vétérinaires spécialité "anatomie pathologie vétérinaire" sont :

- Communiquer en tant que professionnel spécialiste dans l'expertise scientifique, technique et applications en anatomie pathologique (Communication en professionnel compétent)
- Mettre en œuvre la conception ou l'organisation d'un laboratoire d'anatomie pathologique animale (Concepteur/responsable de laboratoire d'Anatomie pathologique)
- Mettre en œuvre les techniques d'analyses ou d'examens en anatomie pathologique couvrant toutes les espèces animales domestiques et sauvages (Expert scientifique et technique)
- Effectuer des examens nécropsiques sur différentes espèces animales domestiques et sauvages (Expert diagnostic post-mortem)
- Rédiger des compte-rendus d'examens d'anatomie pathologique (Pathologiste qualifié)
- Réaliser des interventions en anatomie pathologique dans le cadre d'un protocole expérimental (Direction d'études, activité scientifique et soutien à la recherche)

Les compétences attestées dans le diplôme de Diplômes d'études spécialisées vétérinaires spécialité "anatomie pathologie vétérinaire" sont :

- Communiquer en tant que professionnel spécialiste dans l'expertise scientifique, technique et applications en anatomie pathologique (Communication en professionnel compétent)
- Mettre en œuvre la conception ou l'organisation d'un laboratoire d'anatomie pathologique animale (Concepteur/responsable de laboratoire d'Anatomie pathologique)
- Mettre en œuvre les techniques d'analyses ou d'examens en anatomie pathologique couvrant toutes les espèces animales domestiques et sauvages (Expert scientifique et technique)
- Effectuer des examens nécropsiques sur différentes espèces animales domestiques et sauvages (Expert diagnostic post-mortem)
- Rédiger des compte-rendus d'examens d'anatomie pathologique (Pathologiste qualifié)
- Réaliser des interventions en anatomie pathologique dans le cadre d'un protocole expérimental (Direction d'études, activité scientifique et soutien à la recherche)

Blocs de compétences

> RNCP37584BC01 (CPP Communiquer en tant que professionnel spécialiste dans l'expertise scientifique, technique et applications en anatomie pathologique)

- - Rédiger les documents scientifiques écrits/oraux - Avoir une aisance anglophone écrite/orale - Initier, collaborer, participer à l'activité R&D d'une unité/service/laboratoire d'anatomie pathologique - Assurer des rôles dévolus au vétérinaire relatif à l'anatomie pathologique au sein d'un établissement (vétérinaire désigné, responsable de laboratoire, ...) - Exercer des responsabilités opérationnelles/ administratives/scientifiques au sein d'un établissement (principal investigator/chercheur, planification d'activités, encadrement de personnel ou d'étudiants ...) - Concevoir/intervenir dans des formations initiales ou continues dans les

principaux domaines relatifs à l'anatomie pathologique - Participer à/animer un réseau professionnel ou associatif dans le domaine de l'anatomie pathologique (S.F.A.P.V., S.F.P.T., E.C.V.P., S.F.P Société Française de Pathologie (médicale humaine)) - Effectuer des visites et/ou audits d'établissements ou de laboratoires d'anatomie pathologique suivant les référentiels utilisés - Effectuer des missions de promotion de la médecine vétérinaire intégrant l'anatomie pathologie (auprès de la profession vétérinaire ou des autorités, ...) - Participer / organiser des journées d'information du public concernant l'anatomie pathologique ou la recherche (journée "portes ouvertes", rédaction de brochures de prestations, ...)

- Les modalités sont définies par le règlement d'examen. Contrôle des connaissances et de leur compréhension au cours ou à l'issue des différents modules d'enseignement, de leur mise en application au cours ou à l'issue des mises en situation professionnelle et études de cas.

> RNCP37584BC02 (CPP Mettre en œuvre la conception ou l'organisation d'un laboratoire d'anatomie pathologique animale)

• - Définir les orientations stratégiques d'une structure ou d'un secteur analytique exerçant dans le domaine de l'anatomie pathologique - Participer à ou assurer la direction opérationnelle d'un laboratoire ou d'une plateforme technique ou scientifique mettant en œuvre les techniques de l'anatomie pathologique (laboratoire d'analyse...) - Organiser l'activité d'un laboratoire/ou coordonner l'activité d'un service/secteur anatomo-pathologique dans une plateforme analytique de biologie - Planifier les activités, exercer des responsabilités de représentation et/ou de coordination avec les partenaires internes/ externes - Intégrer des composants d'équipements bureautiques notamment de type logiciel de gestion informatique du laboratoire (LIMS ou Laboratory Information Management System) - Intégrer des composants d'équipements informatiques pour le pilotage des équipements de laboratoire dont des serveurs et des machines imprimantes de cassettes et de lames, des scanner de lames virtuelles, des logiciels d'analyse d'images avec ou sans apprentissage profond (deep learning) - Intégrer les recommandations de bonnes pratiques et la réglementation en vigueur et établir les procédures et les modes opératoires en concertation en maîtrisant les procédures du système management qualité - Intégrer la conformité des locaux d'un laboratoire ACP aux réglementations en vigueur concernant les risques professionnels, dont les risques biologiques, chimiques et incendie, - Maîtriser les moyens (appareils, instruments, etc.) nécessaires aux techniques pratiquées - Apporter un appui scientifique et technique au personnel et contribuer à leur formation - Maîtriser les mesures concernant l'hygiène, la sécurité des personnels et la protection de l'environnement, conformément à la réglementation - Concevoir gérer et valoriser une biothèque/biobanque de tissus au sein du laboratoire pour la conservation et la valorisation d'échantillons biologiques précieux et de leurs données associées

- Les modalités sont définies par le règlement d'examen. Contrôle des connaissances et de leur compréhension au cours ou à l'issue des différents modules d'enseignement, de leur mise en application au cours ou à l'issue des mises en situation professionnelle et études de cas.

> RNCP37584BC03 (CPP Mettre en œuvre les techniques d'analyses ou d'examens en anatomie pathologique couvrant toutes les espèces animales)

• - Maîtriser des différentes étapes et méthodes analytiques de la discipline acquise par la pratique dans des laboratoires dédiés, incluant : - Réceptionner, trier et enregistrer des prélèvements fixés ou frais (organes ou fragments d'organes, y compris des os, des prélèvements liquides, frottis ou écouvillons ...) - Préparer des échantillons depuis leur échantillonnage macroscopique jusqu'à l'obtention de coupe histologiques (prélèvement des échantillons représentatifs d'une lésion observée ; inclusion des échantillons déshydratés puis enrobage en paraffine ; coupes des blocs ; coloration des lames permettant de mettre en évidence les structures cellulaires) - Réaliser les techniques complémentaires d'analyse telles que des immunomarquages (mise en évidence d'anticorps marqués) - Participer à la constitution à l'implémentation de la biothèque du laboratoire

- Les modalités sont définies par le règlement d'examen. Contrôle des connaissances et de leur compréhension au cours ou à l'issue des différents modules d'enseignement, de leur mise en application au cours ou à l'issue des mises en situation professionnelle et études de cas.

> RNCP37584BC04 (CPP Effectuer des examens nécropsiques sur différentes espèces animales domestiques et sauvages)

• - Pratiquer une autopsie dans les conditions de sécurité physique et de biosécurité adéquates pour les personnels - Répondre à des questions relatives à la date, à la cause et au mécanisme de la mort de l'animal ainsi qu'aux lésions observées. - Rédiger des rapports d'examens nécropsiques (autopsie) à visée diagnostique et d'expertise incluant les recommandations analytiques complémentaires - Effectuer les prélèvements nécessaires afin de réaliser les examens complémentaires utiles au diagnostic nécropsique (i.e. examens bactériologiques...) - Mettre en œuvre à des fins de recherche ou d'analyse, les modalités de réalisation d'un examen post-mortem à visée diagnostique - Exercer des responsabilités en matière de biosécurité, traitement des déchets et des corps des animaux

- Les modalités sont définies par le règlement d'examen. Contrôle des connaissances et de leur

compréhension au cours ou à l'issue des différents modules d'enseignement, de leur mise en application au cours ou à l'issue des mises en situation professionnelle et études de cas.

> RNCP37584BC05 (CPP Rédiger des compte-rendus d'examens d'anatomie pathologique)

• - Editer une description histopathologique ou cytopathologique claire - Poser un diagnostic morphologique précis à l'examen microscopique conventionnel - Donner un commentaire explicatif incluant les informations disponibles dans la littérature scientifique au demandeur afin notamment d'optimiser la prise en charge de l'animal - Décider et mettre en œuvre des colorations spéciales ou autres examens complémentaires (notamment analyse par immunohistochimie ou biologie moléculaire) pour obtenir un diagnostic précis - Fournir en cas de demande des illustrations photographiques pertinentes des cas observés

• Les modalités sont définies par le règlement d'examen. Contrôle des connaissances et de leur compréhension au cours ou à l'issue des différents modules d'enseignement, de leur mise en application au cours ou à l'issue des mises en situation professionnelle et études de cas.

> RNCP37584BC06 (CPP Réaliser des interventions en anatomie pathologique dans le cadre d'un protocole expérimental)

• - Participer à / assurer la direction/supervision d'un plateau technique en anatomie pathologique (imagerie, laboratoire d'analyse...) - Diriger/participer à des études précliniques/ toxicologiques/ dispositifs médicaux, ... incluant l'application du contexte réglementaire et des règles de l'assurance-qualité (guidelines, BPL...) - Appliquer les méthodes adéquates de gestion de projet (planification et suivi des tâches, planification des ressources humaines et matérielles), incluant les coûts - Promouvoir l'utilisation des méthodes alternatives dans la recherche, le développement et/ou la formation ; utiliser des techniques de pathologie in vitro (organes isolés, culture cellulaire, biologie moléculaire...) - Participer à la formation de personnel ou d'étudiants - Exercer/encadrer une activité de recherche (études expérimentales, études précliniques, recherche fondamentale ou biomédicale...) conduisant à des publications et/ou communications - Apporter un soutien scientifique et/ou vétérinaire à une ou plusieurs équipes de recherche (conception des protocoles, raffinement des méthodes d'analyse, autopsie, prélèvements in vivo/post mortem, prise en charge des échantillons, ...) - Exercer une recherche ou une expertise en anatomie pathologique, dans le but d'améliorer les techniques et les analyses - Publier et communiquer sur des méthodes, des modèles expérimentaux ou des méthodes alternatives. - Organiser des colloques, des formations

• Les modalités sont définies par le règlement d'examen. Contrôle des connaissances et de leur compréhension au cours ou à l'issue des différents modules d'enseignement, de leur mise en application au cours ou à l'issue des mises en situation professionnelle et études de cas.

Résultats attendus

Les établissements employeurs sont essentiellement :

- des laboratoires privés de diagnostic histopathologique,
- des laboratoires pharmaceutiques pour la recherche et le développement de médicaments ou thérapies pour l'homme et l'animal,
- les universités, les établissements de l'enseignement supérieur agricole et vétérinaire, les grands hôpitaux, et plus généralement les organismes de recherche publique

Type d'emplois accessibles :

- Anatomopathologiste
- Vétérinaire de recherche scientifique,
- Vétérinaire Professeur
- Enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur
- Directrice de laboratoire vétérinaire.

Niveau d'entrée

Niveau 7 et 8 (Master, Doctorat, Grandes écoles, Titres ou équivalents)

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
 - Formation entièrement présentielles

En savoir plus

Exemples de métiers accessibles avec cette formation

- > Santé animale
- > Direction de laboratoire d'analyse industrielle
- > Biologie médicale
- > Enseignement supérieur
- > Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 228589 - Code établissement : 38256



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.

Des chargé.e.s d'information à votre écoute

0 800 200 303 Service & appel gratuits